



**GENERAL FISHERIES COMMISSION  
FOR THE MEDITERRANEAN**

**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES  
POUR LA MÉDITERRANÉE**



**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA  
MÉDITERRANÉE**

**Trente-quatrième session**

**Rome (Italie), 9-14 mai 2011**

**ACTIVITÉS INTERSESSIONS  
DU COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF POUR 2010**

## **INTRODUCTION**

1. Le présent document donne une vue d'ensemble des activités du Conseil scientifique consultatif (CSC) et de ses organes subsidiaires pendant la période intersessions.

### **ACTIVITÉS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF (CSC)**

2. La treizième session du CSC s'est tenue à Marseille (France) du 7 au 11 février 2011. Elle a réuni des délégués de 21 membres de la Commission, ainsi que des représentants de neuf partenaires de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Le rapport final de la session figure dans le document GFCM:XXXV/2011/Inf.6.

3. Les activités intersessions ont été menées conformément au programme de travail arrêté par la CGPM à sa trente-quatrième session (avril 2010). Toutes les réunions approuvées ont eu lieu comme indiqué ci-après.

## Réunions

- Neuvième Réunion de coordination des sous-comités; Siège de la FAO, 9-10 juin 2010
- Atelier transversal sur le corail rouge; Italie, 16-17 septembre 2010
- Première Réunion d'experts sur l'état des élasmobranches en Méditerranée et en mer Noire; Tunisie, 20-22 septembre 2010
- Atelier transversal sur l'anguille européenne; Tunisie, 23-24 septembre 2010
- Atelier transversal sur la capacité de pêche; Siège de la FAO, 27-28 septembre 2010
- Atelier du Sous-Comité sur les statistiques et les informations (SCSI) sur les méthodes de collecte de données appliquées à tous les segments des flottilles et leur utilité aux fins de la Tâche 1 de la CGPM; Siège de la FAO, 29 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2010
- Atelier du Sous-Comité sur le milieu et les écosystèmes marins (SCMEE) sur les proliférations d'algues et de méduses; Turquie, 6-8 octobre 2010
- Groupe de travail du Sous-Comité sur l'évaluation des stocks (SCES) sur l'évaluation des stocks d'espèces démersales; Turquie, 18-23 octobre 2010
- Atelier du Sous-Comité des sciences économiques et sociales (SCSES) sur le suivi de la pêche de loisir dans la zone de compétence de la CGPM; Espagne, 20-22 octobre 2010
- Atelier transversal sur l'amélioration de la sélectivité, la réduction des prises accessoires et les engins de pêche améliorés; Égypte, 25-27 octobre 2010
- Groupe de travail du SCES sur l'évaluation des stocks de petits pélagiques; Italie, 1<sup>er</sup>-6 novembre 2010
- Session du SCES; Malte, 29 novembre-2 décembre 2010
- Session du SCSES; Malte, 29 novembre-2 décembre 2010
- Session du SCSI; Malte, 29 novembre-2 décembre 2010
- Session du SCMEE; Malte, 29 novembre-2 décembre 2010
- Atelier du SCMEE sur les espèces exotiques et leurs interactions avec les pêcheries (parallèlement à la réunion du SCMEE); Malte, 29 novembre 2010
- Dixième Réunion de coordination des sous-comités; Malte, 3 décembre 2010

## Activités et résultats principaux des organes subsidiaires du CSC

4. Les principaux débats, activités et résultats des ateliers et réunions techniques énumérés ci-dessus, ainsi que ceux des deux réunions de coordination des sous-comités, sont résumés ci-après.

Les participants à l'*Atelier transversal sur le corail rouge* ont réfléchi à la situation actuelle des populations de cette espèce et au niveau de son exploitation dans certaines régions de la Méditerranée. Ils ont également débattu de questions techniques liées à la gestion et à la conservation du corail rouge en Méditerranée. Par ailleurs, ils ont établi une série de conclusions relatives aux mesures de gestion et de conservation, et dressé une liste de propositions de programmes de suivi scientifique et d'initiatives de collaboration.

La *Réunion d'experts sur l'état des élasmobranches en Méditerranée et en mer Noire* a permis de passer en revue les informations disponibles sur les élasmobranches dans la zone relevant de la CGPM, notamment la taxonomie, la répartition géographique, les habitats critiques, l'état des espèces, la biologie, l'écologie, les activités de pêche et la dynamique des populations. En outre, les participants ont réfléchi à des méthodes et des approches permettant d'évaluer les stocks de certaines espèces commerciales d'élasmobranches, ainsi qu'à des méthodes visant à réduire la capture accidentelle d'espèces menacées, en danger ou protégées. Ils se sont accordés sur une série de recommandations traitant de la réduction de la capture accidentelle, du recensement des habitats critiques, des stratégies et plans d'action en matière de gestion des pêches, de la collecte de données, des programmes de recherche et de la constitution de réseaux.

L'*Atelier transversal sur l'anguille européenne* a été l'occasion de faire le point sur les informations disponibles au sujet de la biologie de cette espèce dans la zone de compétence de la CGPM, ainsi que sur les systèmes de gestion existants. Les participants ont réfléchi à des solutions et formulé des propositions quant à la marche à suivre pour mettre en place un plan de gestion régional de l'anguille européenne, ainsi que des stratégies de travail à cet effet.

L'*Atelier transversal sur la capacité de pêche* a traité de la situation actuelle du suivi de la capacité de pêche dans la zone relevant de la CGPM, ainsi que du développement et des évolutions futures de la capacité de pêche dans la région. Sur la base des conclusions du précédent atelier sur la capacité de pêche, des informations communiquées par les participants, et des cadres fournis par le Plan d'action international pour la gestion des capacités de pêche et la Recommandation GFCM/34/2010/2 sur la gestion de la capacité de pêche, les participants à l'atelier ont défini les grandes lignes d'un projet de Plan d'action régional pour la gestion de la capacité de pêche dans la zone de compétence de la CGPM.

L'*Atelier du SCSI sur les méthodes de collecte de données appliquées à tous les segments des flottilles et leur utilité aux fins de la Tâche 1 de la CGPM* a été l'occasion d'évaluer la situation actuelle des processus de collecte et de transmission de données concernant la Tâche 1, sur la base des expériences dont ont fait part les experts nationaux. Des questions techniques relatives aux méthodes et pratiques de collecte, à la qualité, à la compilation et aux protocoles de transmission des données ont été discutées et plusieurs conclusions en ont été tirées. Des sources d'information permettant le respect des obligations de transmission de données pour la Tâche 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4 ont été recensées. Des aspects concernant les programmes de formation et d'assistance en matière de collecte de données et de statistiques relatives aux pêches ont également été traités.

Les participants à l'*Atelier du SCMEE sur les proliférations d'algues et de méduses* ont fait le point sur les connaissances relatives aux proliférations d'algues et de méduses en Méditerranée et en mer Noire, y compris les problèmes de santé humaine imputables ou associés à ces phénomènes et leurs effets sur la pêche. Par ailleurs, ils ont évalué les méthodologies et les programmes de collecte de données existants dans ce domaine. Sur la base de ces connaissances et des débats qui ont eu lieu, ils ont élaboré une série de recommandations pour les travaux à venir, notamment dans le domaine de la recherche, ainsi que pour les mesures de gestion intéressant la pêche, l'aquaculture, le tourisme, les installations côtières, la sensibilisation du public et l'introduction d'espèces non indigènes.

Les participants à l'*Atelier du SCSES sur le suivi de la pêche de loisir dans la zone de compétence de la CGPM* ont analysé la situation de cette activité en Méditerranée et en mer Noire, ainsi que les aspects socioéconomiques qui y sont associés. Ils ont étudié ensemble et proposé des définitions pour

différents sous-secteurs de la pêche de loisir et ont passé en revue les divers systèmes réglementaires nationaux. Par ailleurs, ils ont recensé les éléments clés pour un cadre harmonisé de suivi et de collecte de données.

Les participants à l'*Atelier transversal sur l'amélioration de la sélectivité, la réduction des prises accessoires et les engins de pêche améliorés* se sont efforcés de dresser un bilan de l'utilisation du maillage carré de 40 millimètres et du maillage en losange de 50 millimètres du point de vue de la réduction de la capture accidentelle et des rejets de poisson, et de l'amélioration de la sélectivité de la pêche en Méditerranée, en se fondant sur des études en cours. En outre, ils ont réfléchi à l'impact socioéconomique des nouvelles mesures concernant la taille du maillage sur la pêche chalutière et ont débattu de méthodes visant à réduire les prises accessoires et les effets du chalutage sur les fonds marins. Ils ont proposé plusieurs mesures de gestion, activités de recherche et autres initiatives liées à la collecte de données.

L'*Atelier du SCMEE sur les espèces exotiques et leurs interactions avec les pêcheries*, qui s'est tenu parallèlement à la réunion du SCMEE, était axé sur l'impact des espèces en question sur la pêche dans toute la Méditerranée, en particulier dans l'est, où des espèces exotiques sont en train de modifier considérablement la biodiversité.

Le *SCSI* a examiné les résultats de l'atelier sur les méthodes de collecte de données liées au cadre de la Tâche 1 et s'est concentré sur la situation actuelle en matière de transmission de données, l'avancement de la construction et de la gestion des bases de données et des systèmes d'information de la CGPM, la politique de confidentialité et d'accès aux données, l'application du système de notification STATLANT 37A, l'examen des paramètres et définitions des données requises au titre de la Tâche 1 et les exercices pilotes réalisés par les experts sur l'application de limites de poids des captures en vue de leur déclaration dans les journaux de pêche.

Le *SCSES* a réfléchi à la définition de la pêche de loisir, aux systèmes de licence, ainsi qu'au suivi et à la gestion dans ce domaine, sur la base des résultats de l'Atelier sur le suivi de la pêche de loisir dans la zone de compétence de la CGPM. De plus, il a discuté de l'élaboration d'un protocole commun et harmonisé de suivi scientifique de la pêche de loisir, et a défini un ensemble préliminaire de données et paramètres requis en vue de l'estimation des indicateurs des différents modes et segments de la pêche de loisir. Il a également pris connaissance des résultats des études de cas sur l'incidence économique de l'introduction du maillage carré de 40 millimètres dans les culs de chalut.

Le *SCMEE* a examiné les résultats des ateliers sur les proliférations d'algues et de méduses, le corail rouge, les élasmobranches, les espèces exotiques, et l'amélioration de la sélectivité et la réduction des prises accessoires. En outre, il a analysé la proposition de création d'une nouvelle zone de pêche réglementée autour des monts sous-marins de l'archipel des Baléares. Il a également débattu de l'approche écosystémique des pêches (AEP) et de la pertinence de la pêche aux alevins eu égard à la conservation des habitats sensibles pour la durabilité des ressources pélagiques côtières.

Le *SCSES* a organisé les réunions des deux groupes de travail sur l'évaluation des espèces démersales et des petits pélagiques, y compris les séances pratiques d'évaluation. À sa onzième session, il a examiné 32 documents techniques sur les espèces démersales et 11 sur les petits pélagiques. Les évaluations concernant 34 des 43 stocks considérés ont été jugées complètes et validées par le Sous-Comité. La couverture totale s'étendait à 14 sous-régions géographiques pour les espèces démersales et à sept pour les petits pélagiques. Les principales conclusions des ateliers sur l'anguille européenne, les élasmobranches, et l'amélioration de la sélectivité et la réduction des prises accessoires ont été passées en revue par le Sous-Comité. Le SCSES a également examiné et approuvé de nouvelles fiches sur les méthodes directes qu'il a ajoutées à la série des formulaires d'évaluation des stocks et débattu des aspects techniques de l'utilisation de points de référence dans l'évaluation des espèces démersales et pélagiques.

Deux *réunions de coordination des sous-comités* se sont tenues durant la période intersessions. Les participants à la neuvième réunion (juin 2010) ont débattu de questions liées à la mise en œuvre du plan de travail des sous-comités pour 2010, y compris le calendrier des réunions et activités, les rôles des coordonnateurs, le rôle du Secrétariat et l'appui des projets régionaux de la FAO. La dixième réunion (décembre 2010) a été l'occasion d'examiner les principales conclusions et les recommandations des sous-comités, y compris le résultat de la session transversale, et les participants ont fourni un avis global au CSC. Ils ont débattu et sont convenus d'une stratégie pour la mise en œuvre du plan de travail préliminaire pour 2011 à la suite de son approbation par le CSC et la Commission. En outre, ils ont abordé des aspects liés au fonctionnement des sous-comités et groupes de travail du CSC.

#### **MESURES PROPOSÉES À LA COMMISSION**

5. La Commission est invitée à passer en revue les activités réalisées par ses organes subsidiaires durant la période intersessions et à fournir des orientations sur l'éventuelle suite à leur donner et sur les stratégies de travail à adopter.